

**ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ET DES USAGERS AU CONSEIL DE
L'INSTITUT FRANÇAIS DE GÉOPOLOTIQUE (IFG)
SCRUTIN DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2022
CANDIDATURE (COLLEGE BIATSS)**

DATE LIMITE DE DÉPÔT : Jeudi 10 novembre 2022 à 12h00 auprès du service juridique (Bureau G209).

Les candidatures, logos et professions de foi et des noms de délégués, ainsi que des déclarations individuelles de candidatures (DIC) doivent être déposées **au plus tard le JEUDI 10 novembre 2022 à 12h00** (heure locale)

- soit sous forme de courriel (envoyées à l'adresse suivante : affaires.institutionnelles@univ-paris8.fr). Le dépositaire de la liste doit utiliser son adresse institutionnelle (adresse université Paris 8 et autres adresses professionnelles d'organismes de recherche) ;
- soit en main propre auprès du bureau du service juridique de l'université Paris 8 (bureau G209) aux horaires suivantes : du lundi au jeudi de 09h30 à 12h00 et de 14h à 17h00 et le vendredi de 09h30 à 12h00);
- soit par envoi par lettre recommandée avec demande d'acté de réception à l'adresse suivante : **Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis Élections – Service juridique Bureau G209**

**2 rue de la liberté
93526 SAINT-DENIS CEDEX**

Le dépôt de candidatures fait l'objet d'un **récépissé** (papier si remise en main propre et mail si remise par voie électronique) remis au délégué de liste ou à son suppléant. Toute candidature arrivée hors délai sera déclarée irrecevable.

Les listes de candidats ne sont plus modifiables après le Jeudi 10 novembre 12h00.

Collège : personnels BIATSS

Nom de la liste :

Délégué de liste :

ADRESSE E-MAIL DU DELEGUE DE LISTE :

Composition de la liste :

	NOM	PRENOM	ADRESSE MAIL	N° TELEPHONE	Sexe F/H
1					

La liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Pièces-jointes au dossier de candidature :

- Profession de foi (facultative)
- Appartenance ou soutien dont bénéficie la liste (facultatif) qui sera le cas échéant mentionnée sur l'ENT et les bulletins de vote (cette appartenance doit être justifiée par un courrier signé par le représentant légal de l'organisation) :

.....

.....

NB : Pièces à joindre obligatoirement : Une photocopie d'une pièce d'identité ou de la carte professionnelle en cours de validité.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux agents habilités de l'Université responsable du traitement de votre demande. Elles ne sont en aucun cas réutilisées à d'autres fins.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et en application du Règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018 (RGPD) ; Vous pouvez à tout moment demander à modifier, rectifier ou à retirer les données renseignées en envoyant un mail à l'adresse suivante : affaires.institutionnelles@univ-paris8.fr

Fait à

Le

Signature du délégué de liste